

Resultats d'examen de RAH/S6/CEAC/CI
 LISTE D'EMARGEMENT DES ETUDIANTS

N°	Noms et Prénom	Groupe	Emargement	Note
01	Mozani Nassima	03	10	03,50
02	KHELFA Sorimel	02	K	10,00
03	BERREFANE FAHIMA	01	14	06,00
04	MERZOUKI Salim	03	14	00,50
05	RAHAMANI Milia	03	ml	03,00
06	TABECHE Lydia	03	14	02,00
07	Benckikh AMIR	01	AM	05,00
08	BENBELKHEM Kocela	01	14	10,00
09	Hammad tizou	02	14	06,00
10	HOCINE Abdelhamid	02	14	05,00
11	Beda Julia	01	14	07,00
12	Iguedlane Lounes	02	14	10,00
13	Bessalah Maximilla	01	14	10,00
14	KEJIR YANIS	02	14	02,50
15	BENDOU IKRAM	01	14	06,50
16	BenSaada Amel	01	14	06,00
17	Biam Fulubi Sam mhop	01	14	03,00
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				

Total des copies remises : 14

- ✓ Notes de l'examen de rattrapage S6
- ✓ Spécialité : Commerce International (3ème Année)
- ✓ Module : Conditions d'exercice de A.C. (CEAC).

Corrigé type

Les axes de réponses sont les suivants :

1- Expliquez les concepts suivants : (03 points)

a- La normalisation : documents qui définissent des exigences, des spécifications, des lignes directrices ou des caractéristiques à utiliser systématiquement pour assurer l'aptitude à l'emploi des produits. **(01pt)**

b- L'accréditation : est une reconnaissance formelle par un organisme indépendant, en général un organisme d'accréditation, qu'un organisme de certification est compétent pour procéder à la certification. **(01pt)**

c- La certification : est un instrument utile qui, en démontrant qu'un produit ou un service est conforme à des normes et exigences spécifiques puis répond aux attentes des clients, renforce la crédibilité de l'entreprise. **(01pt)**

2- Expliquer, brièvement, les spécificités des licences d'importations (03pts)

Utilisation de la licence est personnelle et incessible ; **(01pt)**

Utilisation de la licence pendant six mois à compter de sa date de délivrance ; **(01 pt)**

Restituer la licence au comité, au plus tard, dans les dix (10) jours ouvrables suivant sa date d'expiration. Mais en cas de rejet, introduire un recours en vue d'un réexamen de sa demande. **(01pt)**

3- Expliquer, brièvement, le processus de contrôle des marchandises à l'importation (04pts)

Les documents (certificats de conformité et formalités spécifiques) sont obligatoires aux passages aux frontières : **(01 pt)**

Le contrôle aux frontières :

- Le circuit vert (avec un certificat de conformité établi par un organisme agréé : effectuer des contrôles documentaire + visuel); **(01pt)**

- Le circuit rouge ou orange (avec un certificat de conformité établi par un organisme agréé : effectuer des contrôles non agréés : les trois contrôles + les recours) **(01pt)**

Exemple de cas de possibilité de refoulement des produits, cas par exemples de la Pomme de terre algérienne.....**(01pt)**

4- Il est plus que nécessaire de savoir que le marché international est difficile et qu'il faudra bien s'armer pour le conquérir. Les exportateurs doivent être encadrés et préparés pour ne pas se retrouver dans des situations de retour de leurs marchandises avec tout ce que cela induit comme pertes financières.

➤ **Expliquer et commenter ce contexte avec exemple (08pts)**

1- certificat de conformité (05/05)

✓ Ces particularités :

- IL est à la charge de l'exportateur;
- A établir soit par:

A. un organisme accrédité (dit agréé), exemple : INTERTEK, VINÇOTTE ET VERITAS ;

B. Un organisme non accrédité (dit non agréé), exemple : CACQE

✓ Son intérêt :

Pour prouver que le produit répond aux exigences du pays d'accueil, à savoir:

- Normes locales, exemples normes nationales Algérienne élaborées par IANOR;
- Normes Internationales, concernent CODEX Alimentarius et ISO.

✓ Ses avantages, garantir:

Le contrôle de la fourche à la fourchette/ de l'étable à la table, comme le cas du certificat de conformité selon ISO22000 prouve de traitement par HACCP.

Citer des exemples de votre choix, l'essentiel de rester dans le secteur agroalimentaire : lait, gâteaux, fruits, légumes, café, colorant, emballage alimentaire, étiquetages.....

2- Les formalités spécifiques aux produits : (03 points)

La réglementation des pays d'importation peut imposer des formalités à l'entrée de certains biens sur le territoire, il convient de s'informer auprès de l'acheteur – au niveau du service « **formalités internationales** » des chambres de commerces et d'industries pour connaître les exigences de chaque pays-

Ces documents se sont : « **des documents délivrés par des secteurs ministériels concernés, sur la base d'une demande accompagnée de documents justifiant la conformité des produits** ».

Exemples, dans le secteur agroalimentaire, on trouve :

Dérogation sanitaire pour importation des animaux et d'origine animale ; « hallal »

Autorisation préalable pour produits de consommation ; « étiquetage en arabe »

Autorisation technique préalable pour les végétaux et produits phytosanitaire. « Caisse de bois interdite en Algérie ».

Remarque

02 points sont attribués en fonction de l'effort de rédaction propre à l'étudiant